

PROGRAMME DE FORMATION

CST – Comité Social Territorial (- de 200 agents)

Public et pré-requis

- Toute personne qui exerce ou doit exercer des fonctions au sein du C.S.T. de son entreprise ou de son association
- Groupe de 12 personnes maximum

Pour les **personnes en situation de handicap**, nous nous tenons à votre disposition pour étudier la possibilité de mettre en œuvre l'ensemble des aménagements personnalisés nécessaires à la réalisation de la prestation.

Durée

3 jours soit 21 heures

Lieu

- Intra entreprise : dans vos locaux

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Formation dispensée en français

Intervenant

- Dispensée par un formateur expérimenté dans ce domaine

Évaluation

Etude de cas
QCM

Objectif

Développer son aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et sa capacité d'analyse des conditions de travail.
S'initier aux méthodes et aux procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Contenu

- Cadre légal, connaissances de base juridiques
- Rôles et missions
- Attributions, ressources et dépenses associées
- Fonctionnement et réunions
- Expertises
- Procéder à une enquête d'un accident du travail
- Participer à la prévention et à l'évaluation des risques professionnels ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail
- Initiation aux RPS et aux différents types de harcèlement

Validation

- Délivrance d'une attestation de formation